

2021

Budget prévisionnel

Assemblée Générale du 27 mars 2021



BUDGET PREVISIONNEL

Exercice 01/01/2021 - 31/12/2021

CHARGES	
60 - Achat (sauf 603)	
603 Variation de stocks cabas	605 €
604 Prestations liées aux activités	23 419 €
605 Achat de matériel	750 €
606 Achats non stockés de matières et fournitures	400 €
<i>Total achats</i>	25 174 €
61 - Services extérieurs	
613 Locations mobilières et immobilières	6 540 €
615 Entretien et réparations parc informatique	- €
616 Primes d'assurances	5 871 €
<i>Total services extérieurs</i>	12 411 €
62 - Autres services extérieurs	
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 814 €
623 Publicité, publications, relations publiques	4 500 €
625 Déplacements, missions et réceptions	10 150 €
626 Frais postaux et de télécommunications	1 184 €
627 Services bancaires et assimilés	42 €
628 Cotisations partenaires	4 230 €
<i>Total autres services extérieures</i>	22 920 €
63 - Impôts et taxes	
633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	420 €
635 Autres impôts, taxes et versements	- €
<i>Total impôts et taxes</i>	420 €
64 - Charges de personnel	
641 Rémunérations du personnel	55 157 €
645 Charges sociales	20 270 €
648 Autres charges du personnel	438 €
<i>Total charges de personnel</i>	75 865 €
Autres charges	
65 Autres charges de gestion courante	318 €
66 Charges financières	- €
67 Charges exceptionnelles	- €
68 Dotations aux amortissements et provisions	- €
<i>Total autres charges</i>	318 €
TOTAL DES CHARGES	137 108 €

PRODUITS	
70 - Vente de produits finis	
706 Prestations de services	- €
707 Ventes de marchandises	1 000 €
<i>Total produits de gestion</i>	1 000 €
74 - Subventions d'exploitation	
Subventions Européennes	27 438 €
LEADER Provence Verte	27 438 €
Subventions Régionales	4 500 €
Conseil Régional - Service Agriculture	4 500 €
Subventions Départementales	14 000 €
Conseil Départemental 13	10 000 €
Conseil Départemental 84	4 000 €
Subventions Métropoles	22 000 €
Métropole Aix Marseille Provence - Centralité	10 000 €
Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	2 000 €
Territoire Marseille Provence	3 000 €
Territoire Aix	2 000 €
Toulon Provence Méditerranée	5 000 €
Subventions Communautés d'Agglomérations	3 000 €
Communauté d'Agglo Grand Avignon	3 000 €
Subventions de la Ville	3 000 €
Ville de Marseille	3 000 €
<i>Total Subventions</i>	73 938 €
75 - Autres produits de gestion courante	
Cotisations	61 670 €
Cotisations N-1	1 800 €
Cotisations AMAP	870 €
Cotisations Amapiens	49 000 €
Cotisations Paysans	10 000 €
Dons	500 €
<i>Total autres produits de gestion courante</i>	62 170 €
76 - Produits financiers	- €
79 - Transferts de charges	- €
<i>Total autres produits</i>	- €
TOTAL DES PRODUITS	137 108 €

RÉSULTAT	0
----------	---

Note explicative

Analyse générale

Le budget 2021 a été établi selon les demandes de financements déposées fin février 2021.

Les coûts des actions mentionnées dans les orientations 2021 sont intégrés dans ce budget mais leur réalisation dépendra des réponses données au cours de l'année par nos financeurs. Par exemple, l'embauche d'un troisième salarié prévue à partir du 1^{er} octobre 2021, ne se fera que si nous avons toutes les demandes acceptées.

Dans cette présentation, nous estimons que les demandes sont acceptées pour les montants déposés, sachant que les cellules en vertes sont acquises à ce jour.

Vision synthétique

	Budget prévisionnel 2021
Frais de structure	23 333,31 €
Missions	37 489,00 €
Salariées	76 285,22 €
Total des dépenses	137 107.53 €

	Budget prévisionnel 2021
Cotisations	61 670,00 €
Autres recettes	1 500,00 €
Subv. publiques	73 937,57 €
Total des recettes	137 107.57 €

→ Zoom sur les postes de dépenses

- Dépenses liées au fonctionnement

Consommations photocopieur, achat papeteries, achat d'un ordinateur portable dans le cadre d'une embauche, loyers bureau Orgon et loyers coworking, assurance local Orgon et responsabilité civile, honoraires, déplacements vie associative, frais postaux, frais téléphoniques, frais bancaires, cotisations (MIRAMAP, CRESS PACA, Marsnet), et hébergement nom de domaine et site internet.

- Dépenses liées à des actions

Prestations paysans-conseils, ateliers de cuisine, formation Agribio et ADEAR, intervenants dans le cadre des 20 ans, conseil juridique avocate, graphiste, outils de communication, et déplacements terrains.

- Dépenses charges de personnels

Équipe salariée :

- E. BOGGIO POLA : CDD à 24h jusqu'au 31/03/2021 puis CDI à 28h à partir du 01/04/2021
- C. JASSE : CDI à 28h tout au long de l'année
- Recrutement : CDD à 35h au 01/10/2021

➔ Zoom sur les postes de recettes

❖ Cotisations

Nous nous sommes basées sur les cotisations de l'année 2020.

❖ Subventions publiques

LEADER Provence Verte : poursuite et fin du projet (2019-2021)

Dossiers déposés pour 2021 :

- **Financements acquis : Conseil Régional et Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**
- **Financements en attente : Conseils Départementaux 13 et 84, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Conseil de territoire du Pays d'Aix et Marseille Provence, Communauté d'agglomération Grand Avignon et Ville de Marseille.**

❖ Autres recettes

Ventes de cabas et dons versés par les adhérents. Nous remercions les AMAP qui ont laissé la possibilité à leurs adhérent(e)s d'augmenter leurs cotisations au réseau.

➔ Autre information

Ce budget ne prend pas en compte potentiellement deux appels à projets régionaux pour l'année 2021. Les dossiers n'ont pas encore été rédigés, ni estimés au niveau du budget. Il est vraiment tôt pour l'inclure dans cette présentation.